



COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 16 mai 2011

RN 237 ROCADE DE LA ROCHELLE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE ENTRE MIREUIL ET LA RN 11

L'état de la partie Nord de la rocade de la Rochelle (RN 237) entre Mireuil et Moulin des justices (RN 11) impose une réfection lourde de la chaussée dans le sens Ile de Ré vers Rochefort. Le coût de cette opération (1 M€) est entièrement pris en charge par l'Etat (direction interdépartementale des routes Atlantique).

Afin de minimiser la gêne aux usagers, ils se déroulent **du 16 au 27 mai 2011 et du 6 au 10 juin 2011**, du lundi soir au vendredi matin, de nuit **entre 20h00 et 6h30**.

Pour la sécurité des usagers et des intervenants du chantier, **la circulation du sens Ile de Ré vers Rochefort sur la rocade de La Rochelle est basculée sur la chaussée opposée** (sens Rochefort vers Ile de Ré) chaque nuit pour les travaux. Dans ce cas, **chaque voie de la chaussée est ouverte à un sens de circulation et la vitesse maximum autorisée est fixée à 70 km/h**.

Lorsque la chaussée du sens Ile de Ré vers Rochefort est ainsi interdite à la circulation, les bretelles d'entrée et de sortie dans ce sens de circulation sont également fermées. Les usagers sont déviés par les échangeurs suivants ou par la voirie urbaine.

La circulation est rétablie à deux voies de circulation par sens dans la journée. **La vitesse maximale autorisée peut alors être maintenue à 70 km/h**.

Du 14 au 17 juin 2011, chaque nuit de 20h00 à 5h00, les usagers circulent sur la seule voie de gauche de la chaussée dans le sens Ile de Ré vers Rochefort, par tronçons de 2 km dans la section concernée par les travaux.

Pour leur sécurité et celle des intervenants, les usagers sont invités à redoubler de prudence, en respectant scrupuleusement la signalisation.

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district de Saintes) est à la disposition des usagers pour tout renseignement au 05.46.92.83.22.